



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



10134844

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

- 3 SEP. 2010

Greffe

Le Greffier

N° d'entreprise : 0896.318.107

Dénomination(en entier) : **AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE DISON**(en abrégé) : **A.D.L. DISON**Forme juridique : **A.S.B.L.**Siège : **Rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 DISON****Objet de l'acte : Modification statutaire - Nomination**

En séance du 31 mars 2010, l'assemblée générale de l'association a décidé

1. de remplacer l'article 11 des statuts par le texte suivant :

"Une assemblée générale doit au moins être tenue chaque année dans le courant du mois de mars.
Toute assemblée (ordinaire ou extraordinaire) se tient aux jours, heure et endroit indiqués dans la convocation.
Tous les associés doivent être convoqués."

2. de nommer deux administrateurs supplémentaires :

L'Asbl « Jeunesse et Sports – CSLI Dison » représentée par Mademoiselle BROCKAERT Vinciane, née à Verviers, le 18 novembre 1965, domiciliée rue de Mont, 101 à 4820 Dison :

L'Asbl « Solidarité Dison », représenté par Madame JONGEN-LAHAYE Jeannine, née à Wegnez, le 10 novembre 1935, belge, domiciliée rue Adolphe Hardy, 6 à 4820 Dison.

En séance du 3 juin 2010, L'assemblée générale extraordinaire a décidé

1. de remplacer l'article 4 des statuts par le texte suivant :

"Article 4 : Buts sociaux

L'association a pour but de :

- promouvoir le développement local durable par l'amélioration de la qualité de vie sur le plan économique et la création d'emploi

- notamment par la création d'une structure de titres services

- réunir tout ou partie des acteurs locaux et supra locaux dans un partenariat de développement local

- identifier les besoins et ses potentialités locales et déterminer un plan d'action

- collaborer à la création d'un guichet de l'emploi

- collaborer à la création d'un guichet pour les entreprises locales"

2. de nommer en qualité d'administrateur :

- L'Agence Locale pour l'Emploi de Dison, représenté par Monsieur HICK Hubert à Andrimont, le 01 juillet 1941, belge, domicilié Chemin du Vieux Moulin, 17 à 4821 Dison.

Déposé en même temps le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars et du 03 juin 2010 ainsi que les statuts coordonnés

Jean-paul Mauer, Président

Alain Bodson, Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature